

Table des matières

Interdiction de l'Indoxacarbe	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Interdiction de l'indoxacarbe

L'utilisation du produit phytosanitaire Steward (W 7305), contenant la substance active indoxacarbe, n'est plus autorisée. Le délai accordé à l'utilisateur final pour utiliser le produit est en effet échu depuis le 1^{er} avril 2023.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Chenille de noctuelle d'âge moyen sur une feuille de chou. Il s'agit vraisemblablement de la noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*). Une infestation importante de chenilles n'est signalée qu'en de rares endroits, mais il faut rester vigilant (photo: Daniela Hodel, Grangeneuve, Posieux).



Photo 2: On observe les œufs quasi sphériques de diverses noctuelles (Noctuidae) sur les choux et parfois aussi sur les salades. Il est recommandé de contrôler les cultures (photo: Philipp Trautzi, Arenenberg, Salenstein).



Photo 3: Dans une culture de salades iceberg, on a ainsi découvert les premières chenilles de noctuelles (Noctuidae) avec leurs crottes noirâtres (photo: Philippe Fuchs, BBZN, Hohenrain).



Photo 4: Nymphes néonées du pentatome des baies (*Dolycoris baccarum*), amassées sur la ponte rosâtre de laquelle elles ont éclos, sur une salade. Cette espèce de punaise se nourrit principalement de semences en voie de maturation, il n'est pas établi qu'elle puisse causer des dégâts sur laitues (photo: Agroscope).



Photo 5: On signale une importante vague d'attaques de pucerons de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) sur les salades (photo: Philippe Fuchs, BBZN, Hohenrain). À certains endroits, les pucerons à stries vertes de la pomme de terre (*Macrosiphum euphorbiae*) sont aussi en augmentation.



Photo 6: Actuellement, dans les pommes des salades, on observe souvent des asticots de syrphes (mouches Syrphidae), qui sont d'importants prédateurs de pucerons (photo: Agroscope).



Photo 7: Lors du contrôle de lundi dans les champs, nous avons constaté l'arrivée du premier vol d'invasion du puceron des racines de la laitue (*Pemphigus bursarius*) (photo: Agroscope).



Photo 8: En ce moment, dans les champs attaqués par le charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*), les plages sous-cuticulaires produites par ses larves dans les feuilles des oignons sont aisément observables (photo: Daniela Hodel, Grangeneuve, Posieux).



Photo 9: En conditions atmosphériques sèches, le duvet de sporanges du mildiou (*Peronospora destructor*) sur les feuilles des oignons se désintègre presque complètement. Mais on peut encore reconnaître les plages attaquées à ce jaunissement aux limites floues (photo: Agroscope).



Photo 10: Les quantités de pontes de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) ont continué d'augmenter depuis la semaine passée (photo: Agroscope).

Augmentation notable des pontes de la mouche blanche du chou

L'activité de ponte des mouches blanches du chou augmente massivement dans les cultures de chou de l'ensemble du Plateau. Dans les zones précoces, on signale déjà l'éclosion des premières jeunes larves. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour obtenir une efficacité optimale des applications par pulvérisations, suivez les recommandations ci-après.

Conseils pour la lutte chimique contre la mouche blanche du chou:

- Alternier les groupes de substances actives lors de traitements répétés.
- Adapter des pendillards aux barres de traitement pour augmenter l'efficacité des applications.
- Ajouter un mouillant-fixatif à la bouillie pour améliorer son adhérence aux plantes.
- Le transport des substances actives systémiques dans la plante n'est optimale que si cette dernière est suffisamment irriguée pour compenser sa transpiration.
- Les produits phytosanitaires ayant une efficacité larvicide doivent être appliqués de manière ciblée, lors de l'éclosion des pontes.

Contre ce ravageur dans les cultures de **choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles**, on pourra par exemple utiliser le spirotétramate (Movento SC), avec un délai d'attente de 2 semaines. Dans ces mêmes cultures, le délai d'attente est de 2 semaines pour le lambda-cyhalothrine (divers produits; attention aux PER: autorisation spéciale). Contre la mouche blanche dans les cultures de choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles, sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG). Ou encore, avec un délai d'attente d'une semaine, l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), ainsi que des acides gras (divers produits).

Dans les cultures de **choux pommés et choux de Bruxelles** sont autorisés le fonicamide (Teppeki ; délai d'attente 2 semaines) et l'azadirachtine A (divers produits, BiO; choux pommés : délai d'attente d'une semaine ; chou de Bruxelles : délai d'attente de 2 semaines).

L'utilisation d'acétamipride (divers produits) est autorisé sur **choux pommés, brocoli et romanesco** avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 11: On peut observer une forte activité des altises du chou (*Phyllotreta* spp.) dans les cultures de brassicacées (photo: Agroscope).

Forte pression d'infestation des altises

Le temps chaud de cette fin de printemps est favorable à la prolifération d'altises sur les brassicacées. Les dommages qu'elles causent sont particulièrement graves sur les cultures jeunes. Contrôlez régulièrement les parcelles et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre les altises dans les cultures de **choux-fleurs et de choux à feuilles en plein champ**, on peut appliquer spinosad (divers produits) avec un délai d'attente d'une semaine. Un traitement aux pyréthrinoïdes est possible avec un délai d'attente de deux semaines sur choux-fleurs et choux à feuilles en plein champ (attention aux PER: autorisation spéciale).



Photo 12: Le nombre de larves de thrips par plante d'oignon est actuellement en augmentation (photo: Agroscope).

Aggravation des attaques de thrips dans les cultures de liliacées

Les captures de thrips ont brusquement augmenté durant la semaine passée dans les régions précoces, se traduisant par une augmentation des infestations de *Thrips tabaci* dans les cultures de poireaux et d'oignons. On a ainsi observé cette semaine les premiers symptômes de succion sur poireaux d'été. Surveillez l'évolution des populations, surtout dans les jeunes cultures, qui sont particulièrement sensibles à ces ravageurs. Hormis les éventuels traitements curatifs à appliquer, il faut veiller à favoriser une croissance rapide des plantes.

On dispose actuellement de diverses substances actives, appartenant à plusieurs groupes chimiques, pour lutter contre les thrips dans les cultures de poireaux et d'oignons. Pour des raisons de gestion des résistances, il est recommandé d'alterner systématiquement les groupes de substances, au moins durant la première moitié de la période de culture.

Les thrips se cachant surtout au sein des gaines foliaires, il faut appliquer une quantité suffisante de bouillie pour les atteindre. Pour le traitement dans les jeunes cultures, on recommande ainsi un volume d'eau de 400-500 l/ha, passant à 600-1000 l/ha dans les cultures en pleine croissance.

Pour lutter contre les thrips en cultures de **poireaux**, on peut utiliser avec un délai d'attente de 2 semaines : abamectine (Vertimec Gold), acétamipride (divers produits), alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen ; attention aux PER: autorisation spéciale ; délai d'utilisation : 30.06.2023), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cyperméthrine Médol ; attention aux PER: autorisation spéciale), deltaméthrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) ou lambda-cyhalothrine (divers produits, attention aux PER: autorisation spéciale). Le délai d'attente est d'une semaine pour spinosad (divers produits).

Bio: contre les thrips sur poireaux, on peut utiliser avec un délai d'attente de 3 jours : Pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG). Le délai d'attente est de 2 semaines pour azadirachtine A (divers produits).



Photo 13: La marge de transition vert glauque située entre les tissus foliaires sains et ceux qui dépérissent est typique d'une atteinte de la maladie des taches parcheminées sur le poireau (photo: Agroscope).



Photo 14: Attaque de rouille sur une feuille de poireau (photo: Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins).



Photo 15: En plein champ aussi, on peut maintenant observer des attaques du puceron noir de la fève sur les tiges et les pédoncules des haricots (photo: Agroscope).



Photo 16: Les pièces florales sénescentes ou fanées sont souvent à l'origine d'infections de *Botrytis* sur le feuillage des haricots à rames sous abri (photo: Agroscope).

La maladie des taches parcheminées et la rouille se répandent dans les cultures de poireaux

Depuis la semaine passée, nous avons enregistré des annonces d'attaques de rouille (*Puccinia allii*, *Puccinia porri*) sur poireaux, en provenance de diverses zones de culture du Plateau. De plus, lors du contrôle de lundi, nous avons constaté des atteintes bien visibles de la maladie des taches parcheminées (causée par *Phytophthora porri*) dans des cultures les plus âgées des poireaux d'été.

Vous trouverez des indications pour la lutte contre la rouille sur poireaux dans l'Info cultures maraîchères 14/2023 du 7 juin 2023, à la page 4.

Pour lutter contre la maladie des taches parcheminées sur **poireaux**, le tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo) ainsi que l'azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) sont autorisés avec un délai d'attente de 3 semaines. En revanche, le délai d'attente est de 2 semaines pour azoxystrobine seule (divers produits) et trifloxystrobine (Flint). Le produit combiné améctotrachine + diméthomorphe (Dominator, Orvego) est autorisé avec un délai d'attente d'une semaine.

Prolifération accrue du puceron noir de la fève en cultures de plein champ

Alors que la pression d'infestation des pucerons noirs de la fève (*Aphis fabae*) semble diminuer dans les cultures d'apiacées, il faut encore compter avec des attaques au cœur des plantes et à des déformations des feuilles sur les chénopodiacées. Le vol d'invasion de ces pucerons se poursuit également dans les jeunes cultures de haricots de plein champ. Il convient en conséquence de bien surveiller l'évolution des attaques.

Pour lutter contre les pucerons dans les cultures **de chénopodiacées et de fabacées**, utiliser de préférence des insecticides ménageant les coccinelles et les autres auxiliaires. Par exemple, on peut utiliser le pirimicarbe (Pirimicarb 50 WG, Pirimicarb, Pirimor) dans les cultures d'haricots et de betteraves à salade, avec un délai d'attente d'une semaine, ainsi que dans les cultures de bettes à côtes avec un délai de 2 semaines. En plus, est autorisé le spirotétramate (Movento SC) dans les cultures d'haricot nain et d'haricot à rames (délai d'attente 2 semaines).

Pourriture grise sur les haricots à rames sous abri

Dans les cultures de haricots à rames sous abri, on constate actuellement l'apparition de pourriture grise (*Botrytis cinerea*) sur les feuilles. Il convient de secouer les plantes pour faire tomber au sol les organes floraux sénescents et d'éliminer le matériel végétal malade.

Pour lutter contre la pourriture grise sur **haricots à rames**, on peut utiliser fenhexamide (Teldor) avec un délai d'attente de 3 jours.



Photo 17: Attaque massive de pucerons des cucurbitacées (*Aphis gossypii*) sur une feuille de cœur d'une plante de courgette (photo: Agroscope).

Les pucerons des cucurbitacées développent de grandes populations dans les cultures de courgettes sous abri

Lors du contrôle des cultures de lundi, on a pu observer une multiplication massive de pucerons des cucurbitacées dans une culture de courgettes sous abri. Soulignons cependant que les attaques dans les courgettes et courges de plein champ augmentent aussi massivement. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Contre les pucerons en cultures de **courgettes en plein champ et sous abris**, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 3 jours, lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) ou spirotetramat (Movento SC). Le délai d'attente est d'1 semaine pour flonicamide (Teppeki).

En cultures bio, sont autorisés contre les pucerons sur courgettes de plein champ et sous verre, avec un délai d'attente de 3 jours: azadirachtine A (divers produits), pyréthrine (BIOHOP DeITRIN); huile de sésame raffinée + pyréthrine (divers produits), extrait de quassia (Quassan), maltodextrine (BIOHOP MaltoMITE, Majestik) ainsi que l'huile de colza (Telmion). Pour les « savons » à base d'acides gras (Oleate 20, Siva 50, Vesol Pro und Vista), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DeIMON, Lotiq, Natural et Neudosan Neu.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATAphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Luc Mino Guyer, Strickhof, Winterthur (ZH) Philippe Fuchs, BBZN, Hohenrain (LU) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Daniela Hodel & Ignacio Castro, Grangeneuve, Posieux (FR) Gaëtan Jaccard, Vincent Doimo & Julie Ristord, OTM, Morges (VD) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzl, Arenenberg, Salenstein (TG) Anouk Guyer, Martina Keller & Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos :	photos 1, 8: D. Hodel, Grangeneuve, Posieux; photo 2: P. Trautzl, Arenenberg, Salenstein; photos 3, 5: P. Fuchs, BBZN, Hohenrain; photos 4, 9-10, 13, 15-17: C. Sauer (Agroscope); photos 6-7, 12: R. Total (Agroscope); photo 11: E. Städler (Agroscope); photo: 14: L. Müller, Inforama Seeland, Ins
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.